

G7 Biarritz : l'industrie numérique donne de la voix

Le [sommet du G7](#) réunit à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), du 24 au 26 août, les chefs d'État et de gouvernement de puissances économiques*.

Pour peser sur les échanges consacrés à la [transformation numérique](#), des représentants de l'industrie numérique ont communiqué en amont leurs [recommandations](#).

Syntec Numérique, Tech in France et l'Alliance française des industries du numérique (Afnm) font partie des signataires réunis au sein du groupe d'influence DigitalEurope.

Entreprises de services du numérique (ESN), sociétés de conseil en technologies, éditeurs de logiciels, sociétés internet, équipementiers et fabricants de matériel électronique et d'objets connectés sont représentés.

Leurs recommandations reprennent les grandes lignes formulées le 28 juin 2019 à l'occasion du sommet du G20 à Osaka (Japon). La donnée et l'IA sont au menu.

« Que ce soit en matière de circulation des données ou d'intelligence artificielle (IA), nos industries attendent des États qu'ils développent des synergies communes de promotion de l'innovation », a déclaré Pierre-Marie Lehucher, président de [Tech in France](#).

De la libre circulation des... données

Cinq recommandations concernent la « libre circulation des données fondée sur la confiance » (Data Free Flow with Trust ou DFFT). Les gouvernants sont appelés à oeuvrer pour :

- Faciliter la libre [circulation des données](#) à travers les frontières et renforcer la confiance.
- Étendre les mécanismes élevés de [protection](#) de la vie privée et garantir l'interopérabilité internationale, la neutralité technologique, la transparence et des pratiques responsables en matière de traitement des données, conformément aux directives de l'OCDE.
- Soutenir une [cybersécurité](#) dès la conception, continue, et en tout lieu, qui s'appuie sur des normes et des bonnes pratiques internationales.
- Protéger les utilisateurs contre les activités frauduleuses sur internet à travers la coopération internationale d'organismes en charge de cette protection.
- Réguler « de manière transparente » les flux de données, tout en soutenant la concurrence, l'innovation et en protégeant la propriété intellectuelle.

Pour Godefroy de Bentzmann, président de [Syntec Numérique](#), une politique « ambitieuse » de la donnée « est la première clé pour que l'intelligence artificielle soit à la portée de tous. »

Vers une IA « éthique et responsable »

Quatre recommandations portent sur le développement de l'[intelligence artificielle](#).

Pour une IA « éthique et responsable », les acteurs du secteur préconisent de :

- Communiquer et aligner les approches/[politiques nationales](#) et internationales (OCDE, Union européenne...) aux conduites éthiques en matière de conception et déploiement de l'IA.
- Soutenir le développement de standards mondiaux pour favoriser « l'interopérabilité et un accès non-discriminatoire au marché ».
- Faciliter l'usage et l'accès aux données sous un format ouvert pour des applications d'IA.
- Promouvoir la coopération dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

Quels sont les résultats attendus ?

Pour Georges Karam, président de l'[Afnm](#), « l'accès facilité à des données fiables pour alimenter l'apprentissage des machines, associé à la voie éthique qui a été choisie par l'Europe et par la France, représentera à terme un véritable avantage compétitif dans l'échiquier des politiques mondiales d'intelligence artificielle. »

*Groupe des 7 : Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni.

(crédit photo : via Wikimedia [Commons](#) / [CC BY-SA 3.0](#))